

EC 314 (PE) Culture et pratiques numériques en milieu scolaire

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M9PENUM

Présentation

Bloc de compétences A : L'enseignant acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

UE 31 : Connaître le contexte institutionnel et professionnel. Connaître les fondements éthiques du métier.

EC 314 : Culture et pratiques numériques en milieu scolaire

Objectifs

Cet EC a pour objectif de développer les compétences pédagogiques numériques des futurs enseignants du 1er degré et plus précisément sur l'utilisation du numérique pour :

- *favoriser l'enseignement et les apprentissages par l'instrumentation des pratiques professionnelles ;*
- *exploiter des ressources multimédias et interactives ;*
- *construire des supports dédiés à l'évaluation ;*

- *prendre en compte la diversité des élèves.*

La capacité de l'étudiant à sélectionner, adapter et/ou créer des ressources pédagogiques numériques propres au 1er degré pour une mise en situation simulée ou aménagée sera développée individuellement ou en groupes.

Évaluation

SESSION 1 : Travail individuel et/ou collectif

SESSION 2 : Écrit individuel pouvant prendre la forme d'une analyse de séance, d'un outil TICE ou autre

Compétences visées

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier.

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage.

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC10. Coopérer au sein d'une équipe.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication.

CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative.

CC1. Faire partager les valeurs de la République.

CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.

CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.

CC12. Coopérer avec les parents d'élèves.

CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école.

P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves.

P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.

P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Examens

SESSION 1 : Travail individuel et/ou collectif

SESSION 2 : Écrit individuel pouvant prendre la forme d'une analyse de séance, d'un outil TICE ou autre